LYCÉE VICTOR HUGO – CHÂTEAU-GONTIER
Portes ouvertes du 16 mars 2019
https://victor-hugo.paysdelaloire.e-lyco.fr/

Votre enfant arrive l'an prochain au lycée, vous trouverez quelques informations sur sa vie future dans ce fascicule

Les attentes de la seconde

La seconde est la continuité d'un cursus menant au baccalauréat puis aux études supérieures. Le grand changement entre la 3e et la 2de réside dans une plus grande autonomie (gestion du temps, prise d'initiatives, …)

Des attitudes fondamentales sont indispensables dans toutes les disciplines. Il faut être capable :

- de prendre des notes
- de relire régulièrement les cours
- de confectionner des fiches
- de travailler en équipe
- d'exploiter les corrigés de devoirs.

Les points suivants constituent aussi des atouts pour réussir :

- bien comprendre les énoncés
- se connaître pour mieux mémoriser
- s'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit
- s'appuyer sur les ressources du CDI

Beaucoup d'autres pourraient être évoqués.

Le travail personnel doit être pensé, organisé. Il s'appuie d'abord sur les cours et doit être complété par un travail personnel régulier. Enfin, la curiosité intellectuelle est une qualité qui permet de développer un esprit critique indispensable à la poursuite d'études.

LYCÉE VICTOR HUGO – CHÂTEAU-GONTIER
Portes ouvertes du 16 mars 2019
https://victor-hugo.paysdelaloire.e-lyco.fr/

Disciplines et horaires de la classe de seconde

Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire – géographie	3 h
Langues vivantes (A et B)	5 h 30
Sciences Économiques et Sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique – chimie	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Éducation Physique et Sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h par an
Sciences Numériques et Technologiques	1 h 30
Accompagnement personnalisé **Accompagnement au choix de l'orientation** **Heures de vie de classe**	En fonction des besoins 54 h / an
Enseignements facultatifs *	
Section européenne	2 h
1 enseignement général au choix parmi	
Latin *(peut être choisi en plus des autres enseignements optionnels)*	3 h
Langue Vivante C - allemand	3 h
Cinéma-audiovisuel	3 h
Musique (classe orchestre)	3 h
Éducation Physique et Sportive	3 h
1 enseignement technologique au choix parmi	
Management et gestion	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30

** ouverture sous réserve d'un effectif suffisant*

LYCÉE VICTOR HUGO – CHÂTEAU-GONTIER
Portes ouvertes du 16 mars 2019
https://victor-hugo.paysdelaloire.e-lyco.fr/

Les spécialités de 1re enseignées au lycée Victor Hugo *

- **Sciences de la vie et de la Terre**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Mathématiques**
- **Numérique et science informatique**
- **Physique-chimie**
- Langues, littératures et cultures étrangères
- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Sciences économiques et sociales**

* *ouverture sous réserve d'un effectif suffisant*

Vous trouverez plus d'informations sur le contenu de ces spécialités sur le site de l'établissement : https://victor-hugo.paysdelaloire.e-lyco.fr/

Les tests de positionnement en mathématiques et français

- Pour qui ? Tous les élèves de seconde générale et technologique ou professionnelle
- Quand ? Au cours de la deuxième quinzaine de septembre
- Pourquoi ? Préparer l'accompagnement personnalisé de chaque élève
- Comment ? Au lycée, sur une plateforme numérique

Le test de positionnement comprend deux passations de 50 minutes chacune, organisées au cours de la deuxième quinzaine de septembre.

Le test de français

Le test de maîtrise de la langue française est organisé en trois parties :

- Compréhension du fonctionnement de la langue
- Compréhension écrite
- Compréhension orale

Le test de mathématiques

Le test de mathématiques est organisé en deux domaines communs :

- Organisation et gestion de données
- Nombres et calcul
- Exercices autour de la géométrie de raisonnement
- Exercices autour des expressions algébriques

Un test pour mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves

La correction est automatisée. Les résultats sont communiqués aux élèves. Ils sont totalement anonymes en dehors de l'établissement.

Le test de positionnement de début de seconde est la **première étape de l'accompagnement personnalisé**, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle, professionnelle et nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur.

La restauration et l'hébergement

Les taris 2019

Forfaits 2019	2e trimestre Janv à mars 2019	3e trimestre Avril à juin 2019	1er trimestre Sept à déc 2019	Total année 2019
Demi-pension 5 jours	156,10 €	168,50 €	215,40 €	540,00 €
Demi-pension 4 jours	129,50 €	142,40 €	178,10 €	450,00 €
Internat	394,80 €	426,40 €	544,80 €	1 366,00 €
Facturation	Mars	Mai	Octobre	

Pour les externes, le coût d'un repas pris occasionnellement est de 4,50 €.

L'internat

Le lycée propose un service d'internat qui ouvre ses portes du lundi matin au vendredi soir. Tous les internes bénéficient de deux temps d'étude surveillée et de l'accès à une salle informatique. L'accueil se fait depuis plusieurs années sur deux sites : le lycée Victor Hugo et le lycée Pierre et Marie Curie. La répartition des élèves sur les deux établissements est fonction des effectifs et de la répartition filles / garçons.

Le lycée, un lieu de vie …

Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL)

Le CVL est composé de 10 élèves élus par l'ensemble des élèves du lycée et de 10 adultes désignés par le conseil d'administration.

Le CVL est consulté sur :

- l'organisation des études et du temps scolaire
- l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur
- l'information sur l'orientation, la santé, l'hygiène et la sécurité
- l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne
- et l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires.

La Maison des lycéens (MDL)

La MDL est une association gérée uniquement par les lycéens qui s'investissent pour animer le lycée, afin que les élèves s'y sentent bien.

Elle a la responsabilité de la cafétéria (*aménagements, machine à café, nettoyage, baby-foot…*) et s'occupe de la vente des pains au chocolat et de la mise à disposition de pommes à la pause de 10 heures. Elle permet également de financer ou d'organiser des projets dans l'établissement (goûter de Noël, sortie Wake park, …).

L'adhésion annuelle s'élève à 7 €.

L'association sportive

L'association sportive permet une pratique multi-sport (athlétisme, sports collectifs, de raquettes, run and bike, …) ayant pour finalité la compétition et le bien-être des élèves. Affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), elle permet aux lycéens de rencontrer d'autres jeunes des lycées mayennais, de l'académie de Nantes et de toute la France pour les meilleurs d'entre eux.

Encadrée, par les professeurs du lycée, ses objectifs sont le développement de la pratique sportive mais aussi l'apprentissage de la citoyenneté : la formation de jeunes arbitres et officiels est une mission importante. Comme toute pratique en club, elle nécessite une prise de licence, une autorisation parentale et un certificat médical d'aptitude (pour le rugby).

L'orientation

Deux Conseillères d'Orientation (PsyEN) sont présentes au sein du lycée Victor Hugo. Afin d'aider et de conseiller les élèves dans la construction de leur projet d'orientation, elles les reçoivent en rendez-vous individuels, lors de leurs permanences au lycée. Les élèves peuvent venir seuls ou accompagnés de leurs parents.

Elles interviennent, par ailleurs, en concertation avec les professeurs principaux sur des créneaux réservés, afin de présenter aux élèves les possibilités de poursuite d'études

Les bourses de lycée

Elles sont attribuées sous condition de ressources.
Le barème est consultable sur : www.ia72.ac-nantes.fr/eleves-et-familles/aides-financieres/bourses-nationales/

Les dossiers de demande de bourse doivent être demandés dans l'établissement d'origine, entre les mois de janvier et mai précédant la rentrée scolaire.

L'infirmerie

L'infirmerie est un lieu de soins, d'écoute et de conseils où une infirmière diplômée d'état, accueille les élèves malades, mais aussi tous ceux qui désirent la rencontrer. Chacun peut ainsi s'exprimer pour une demande, un malaise ou une souffrance et cela en toute confidentialité. L'infirmerie est un lieu de ressources où les élèves pourront trouver une écoute attentive et des conseils ou de l'aide pour régler les petits problèmes de leur quotidien.

L'infirmière a également un rôle d'éducation à la santé et mène régulièrement des actions de prévention sur différents thèmes. Elle peut en outre orienter les élèves vers d'autres structures en cas de besoin.

L'infirmerie est ouverte tous les jours sauf le mercredi après-midi.

Le service social

L'assistante sociale en lycée peut accompagner l'élève dans sa scolarité mais aussi dans sa vie personnelle et familiale afin de l'aider à construire son projet de vie.
Elle a un rôle d'écoute, de conseil, de soutien, d'information et d'aide auprès des élèves et de leurs familles. Elle est soumise au secret professionnel et agit donc en toute confidentialité.
L'assistante sociale est à votre écoute et peut vous aider à surmonter vos difficultés. Elle peut également assurer un rôle de médiation familiale en cas de conflits.

Elle est présente au lycée 1 jour par semaine (les rendez-vous peuvent être pris auprès du bureau de la vie scolaire).